

Dans son essai «le Capital au XXI^e siècle», l'économiste Thomas Piketty dénonce l'impact de l'héritage sur l'accroissement des inégalités sociales.

Mieux vaut hériter que mériter



«L'héritage n'est pas loin de retrouver en ce début du XXI^e siècle l'importance qu'il avait à l'époque du Père Goriot», selon Thomas Piketty. PHOTO PLAINPICTURE GALLERY

Par **CÉCILE DAUMAS**

Socialement, c'est une thèse explosive. Alors que l'économie est en berne, qu'experts et politiques se disputent sur des décimales de croissance, jamais le poids de l'héritage n'a autant pesé dans la répartition des richesses. Comble du cynisme financier, une faible croissance, comme celle que traverse la France, favorise encore davantage les patrimoines établis que les salaires mensuellement acquis. «*L'héritage n'est pas loin de retrouver en ce début du XXI^e siècle l'importance qu'il avait à l'époque du Père Goriot.*» C'est à cette conclusion à rebours de l'idée de progrès pour tous que parvient l'économiste Thomas Piketty (1) dans le *Capital au XXI^e siècle*, l'un des livres événement de la rentrée.

RENTIERS. Certes, les héritiers d'aujourd'hui ne se distinguent plus par des hauts de forme portés par une poignée d'individus. L'émergence d'une classe moyenne patrimoniale au XX^e siècle a dilué les héritages façon Balzac, avoisinant les 30 millions d'euros, en de multiples sommes plus restreintes – de 200 000 à 2 millions. La France est ainsi devenue une société de rentiers plus ou moins riches, notamment grâce à l'envolée des biens

De Balzac à d'incontestables faits statistiques, Thomas Piketty entame une troisième voie dont le but serait une «société juste». Une approche autant scientifique que politique.

immobiliers (lire page 14). Conséquence directe de cette suprématie des revenus du capital sur ceux du travail, les inégalités sont reparties à la hausse depuis la fin des années 70. Entraînées aussi par l'explosion sans précédent des très hauts revenus du travail. A ce constat historique et récurrent, des héritiers et de la reproduction sociale façon Bour-

dieu, du creusement incessant des inégalités et de la constitution des ghettos de riches décrits par les Pinçon-Charlot, qu'apporte de plus, versant économique, ce nouveau *Capital*? Une méthode, d'abord. Pour parvenir à ce tableau peu digne d'une société méritocratique dont la démocratie française se voudrait le modèle – ne vaut-il pas mieux épouser un riche héritier plutôt que travailler, hypothèse valable pour les deux sexes? –, Thomas Piketty part de «faits». Pas d'évaluation au doigt mouillé, ni d'analyse théorique, mais de l'exploitation d'archives et de statistiques mondiales sur les revenus et les héritages remontant sur trois siècles (2). «*La question de la répartition des richesses a toujours été au centre de l'économie politique, dit-il, en particulier au XIX^e siècle, avec Ricardo et Marx, ainsi qu'au XX^e siècle avec Kuznets. Mais les recherches historiques sur ces questions ont toujours été relativement limitées, et les économistes se sont surtout consacrés à des spéculations purement théoriques.*» Voir idéologiques, comme la croyance en un divin marché qui régulerait naturellement les inégalités.

En travaillant autant comme historien que comme économiste – une pluridisciplinarité revendiquée face à la suprématie d'une science économique mathématique aux spéculations parfois fort hasardeuses –, Piketty démontre que ce sont bien plutôt les guerres et les grands choix de société (comme les investissements dans la formation et les qualifications) qui ont réduit au milieu du XX^e siècle les inégalités. Que le capitalisme n'inverse pas à lui seul le rapport du capital en faveur du travail, celui de la compétence face à la naissance. «*Il serait illusoire, affirme Piketty, fort de ce recul historique, d'imaginer qu'il existe dans la structure de la croissance moderne, ou dans les lois de l'économie de marché, de forces de convergence menant naturellement à une réduction des inégalités patrimoniales ou à une harmonieuse*

stabilisation.» De la grande illusion libérale, Thomas Piketty nous dessille, avec une boîte à outils de son époque revenue des analyses à la faucille et au marteau. Agé de 18 ans à la chute du mur de Berlin, il n'a jamais été fasciné par les régimes communistes. «*Je suis vacciné à vie contre les discours anticapitalistes convenus et paresseux*», prévient-il en introduction de son *Capital*.

De Balzac à d'incontestables faits statistiques et équations mathématiques, Thomas Piketty entame une sorte de troisième voie dont le but serait une «société juste». Une approche autant scientifique que politique. Chercheur en sciences sociales, il est un citoyen engagé et revendiqué. Il a conseillé Ségolène Royal, candidate à la présidentielle, a tenté de convaincre François Hollande d'adopter sa «révolution fiscale» (3), en vain et à sa grande déception.

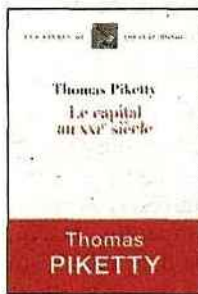
«ÉMIR». Au terme de sciences économiques, Piketty préfère donc celui d'économie politique. A la main invisible du marché, chère à Adam Smith, il fera donc plutôt confiance à celle de l'homme pour gommer les effets les plus dévastateurs d'une économie inégalitaire. Ainsi, propose-t-il d'instaurer une sorte de super ISF mondialisé, un impôt progressif mondial sur le capital. Mesure utopique diront certains, mais Thomas Piketty sait très bien qu'il faut forger longtemps à l'avance les concepts socialement audacieux si on espère un jour les voir appliquer. En attendant, face à une concentration du capital mondial toujours plus intense, il ne joue pas les Madame Irma. «*Il est beaucoup trop tôt pour annoncer au lecteur qu'il devra payer son loyer à l'émir du Qatar d'ici à 2050. Comme toujours, le pire n'est pas certain...*» ◆

(1) Il est aussi chroniqueur à «Libération».

(2) Une *World Top Incomes Database* a été créée par une trentaine de chercheurs à travers le monde, dont Emmanuel Saez et Anthony B. Atkinson, constituant la plus vaste base de données historique disponible sur l'évolution des inégalités de revenus

(3) «Pour une révolution fiscale», Seuil 2011

REPÈRES



THOMAS PIKETTY
Le Capital au XXI^e siècle
Seuil, 800 pages, 25 €
A paraître jeudi.



SUR LIBÉRATION.FR

La création d'un impôt mondial sur le capital est-il une utopie souhaitable, comme l'affirme Thomas Piketty? *Libération* a posé la question à quatre femmes et hommes politiques: **François de Rugy** (EE-LV), **Christian Eckert** (PS), **Sylvie Goulard** (Modem) et **Philippe Marini** (UMP).

12%

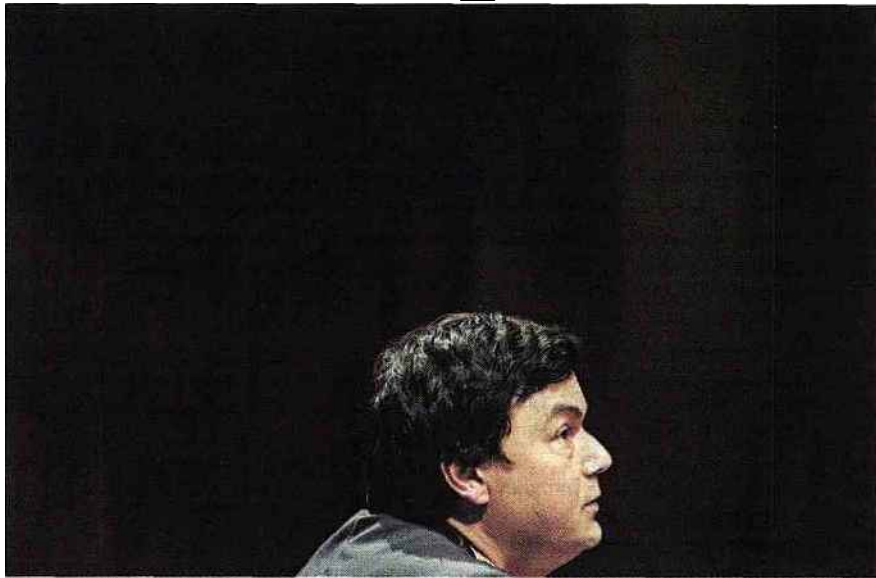
C'est la part des personnes nées dans les années 70-80 qui reçoivent en héritage l'équivalent des revenus du travail perçus au cours de toute leur vie par les 50% les moins bien payés.

«Otez le Rentier, vous supprimez en quelque sorte l'ombre dans le tableau social.»

Honoré de Balzac
dans *les Français peints par eux-mêmes* (1841)

THOMAS PIKETTY 42 ans, professeur d'économie :

«Il faut un impôt mondial sur le capital»



Thomas Piketty, fin mars 2012, à Rennes. PHOTO THIERRY PASQUET SIGNATURES

Depuis quinze ans, Thomas Piketty, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) et professeur à l'Ecole d'économie de Paris, travaille sur les inégalités. Il plaide ici pour la création d'un impôt mondial progressif sur le capital.

Depuis les années 70-80, l'héritage pèse de plus en plus dans les revenus et les inégalités sociales sont reparties à la hausse. Pourquoi ?

Plusieurs phénomènes se conjuguent. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le stock de patrimoine privé était tombé à un niveau très bas. Il a fallu des décennies pour qu'il se reconstitue. Ce processus a été renforcé par l'abaissement de la croissance depuis les années 70-80. Dans des sociétés de croissance lente, les patrimoines issus du passé prennent naturellement une importance démesurée. Le capitalisme de reconstruction n'était qu'une parenthèse : dans le long terme, il ne peut exister de capitalisme autre que patrimonial.

On pourrait croire pourtant que dans une économie numérisée, le capital humain, l'intelligence seraient valorisés...

Le développement économique repose effectivement sur des qualifications de plus en plus pointues. Mais il nécessite également des équipements, des bureaux, de l'immobilier d'habitation, en quantité et en qualité toujours plus élevés. Au finale, la valeur du capital professionnel, financier et immobilier, c'est à-dire non humain, s'établit autour de six années de production et de revenu national en ce début de XXI^e siècle dans les pays riches, pratiquement autant qu'aux XVII^e et XIX^e siècles.

Une faible croissance accentue ce phénomène, mais ne sera-t-il pas corrigé au prochain cycle de croissance forte ?

Nous ne reviendrons jamais à la croissance de 5% par an des Trente Glorieuses, qui correspondait à une phase de rattrapage.

Dans les pays qui se situent à la frontière technologique mondiale, la croissance ne dépasse jamais les 1-2% par an, tout au plus. Dès lors, le taux de rendement du capital – au moins 4-5% par an en moyenne, et jusqu'à 7-8% pour les fortunes les plus importantes, comme le montre l'évolution des classements de type *Forbes* ou *Challenges* – se retrouve durablement et fortement au-dessus du taux de croissance. Cette inégalité fondamentale, que je note r>g (1) dans mon livre, et qui était la règle jusqu'en 1914, risque fort de redevenir la norme au XXI^e siècle. Elle conduit mécaniquement à une concentration extrême des patrimoines et à une divergence sans fin.

Ce sont les guerres, selon vous, qui ont réduit les inégalités au XX^e siècle. Comment imaginer un autre système, plus pacifique et plus durable ?

Effectivement, les guerres ont joué un rôle central dans la réduction des inégalités au XX^e siècle. Elles ont détruit les patrimoines issus du passé, et elles ont imposé une fiscalité progressive et un Etat social que les élites refusaient avant les conflits. Pour mettre fin au décrochage stérile des plus hautes rémunérations – qui se sont envolées depuis les années 90 –, il suffirait de ressusciter l'impôt confiscatoire sur les revenus indécents que les Etats-Unis et le Royaume Uni ont appliqué des années 30 aux années 80. Mais pour contenir la dynamique explosive des inégalités patrimoniales mondiales, il faut inventer de nouveaux outils. Seul un impôt progressif sur le capital, avec des taux atteignant 5-10% sur les fortunes de plusieurs milliards d'euros, permettrait de rétablir pacifiquement l'équilibre. Faute de quoi on assistera à diverses formes de replis nationalistes et protectionnistes.

Dans ce contexte de forte valorisation du capital, cela vaut-il toujours le coup de travailler, de faire des études ?

INTERVIEW

Comment reformuler notre modèle méritocratique ?

Il faudrait d'abord cesser de chanter les louanges de nos modèles méritocratiques nationaux, sans examiner les faits. Aux Etats-Unis, on feint d'ignorer que le revenu moyen des parents des étudiants de Harvard correspond aux 2% des revenus américains les plus élevés. En France, on s'imagine que l'absence de droits d'inscription suffit à assurer l'égalité des chances, et on continue d'investir deux ou trois fois plus de financements publics pour la formation des étudiants les plus favorisés que pour les autres, ce qui ne fait que renforcer les inégalités initiales.

Keynes voyait l'inflation comme un moyen «d'euthanasier les rentiers» – en diminuant la valeur relative de leur capital face à la hausse des prix. Pourquoi ne pas cesser comme on le fait aujourd'hui de lutter contre l'inflation ?

L'inflation, c'est l'impôt sur le capital du pauvre. Les plus riches y échappent, en investissant leur capital en actions ou en immobilier. Il reste qu'en l'absence d'impôt sur le capital accepter un peu plus d'inflation est la seule façon réaliste de réduire la dette publique européenne actuelle. Autrement, nous allons consacrer pendant des années plus de ressources en intérêts de la dette qu'à investir dans l'enseignement supérieur, ce qui est absurde.

Pour réguler ce «capitalisme financier devenu fou», vous militez pour «de nouveaux outils», mais aussi la rénovation des «systèmes de prélèvements et de dépenses» au cœur de l'Etat social. Un chantier sans fin ?

La difficulté aujourd'hui est qu'il faut à la fois inventer de nouveaux outils – à commencer l'impôt progressif sur le capital –, moderniser et rénover profondément les

institutions fiscales et sociales existantes. La France est un cas d'école : nos impôts ont atteint un degré de complexité qui en menace gravement l'intelligibilité et l'acceptabilité sociale ; notre système de retraites est émietté en une multitude de régimes peu légitimes, etc. La tâche peut paraître sans fin, mais nous n'avons pas d'autre choix que de mener ces différents chantiers de front. Notre modèle social européen est fragile et ne survivra que si l'on fait preuve d'audace.

Mais n'est-il pas illusoire de plaider pour un impôt progressif sur le capital à l'heure des multinationales et des paradis fiscaux, et alors que les Etats ne parviennent déjà pas à les taxer avec les outils existants ?

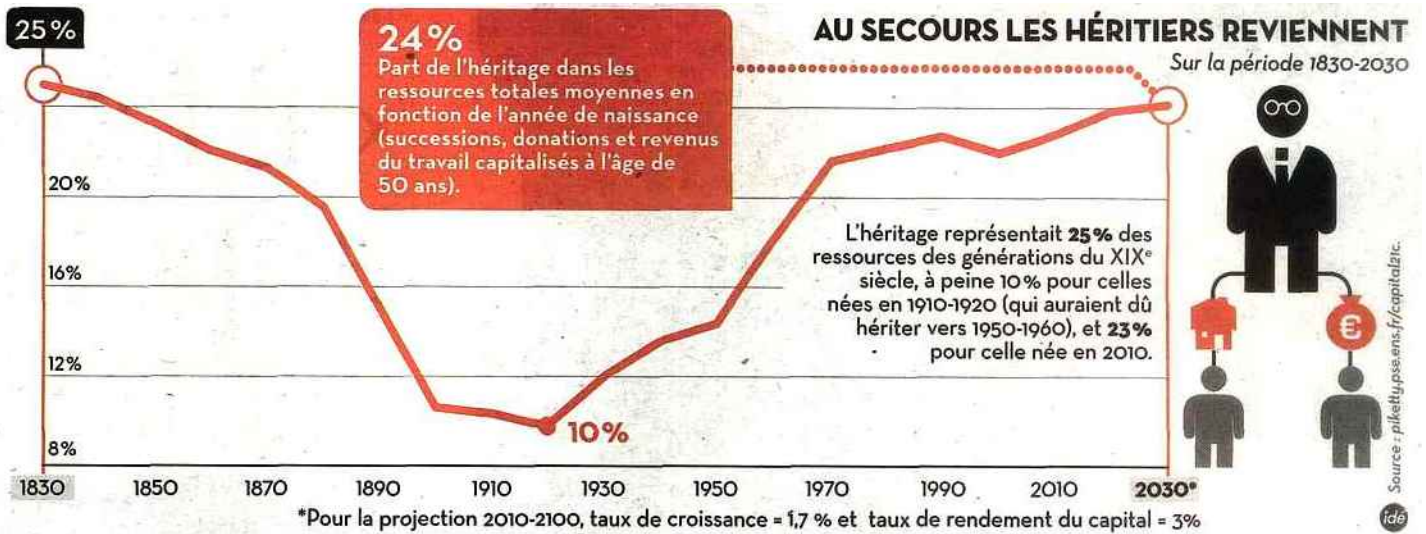
C'est une question de volonté politique. Quand ils le souhaitent, les pays riches savent faire respecter leurs décisions, par exemple quand ils envoient un demi-million d'hommes de troupe pour «libérer» le Koweït puis l'Irak. Concernant les paradis fiscaux, le problème est qu'il existe un gouffre souvent abyssal entre les proclamations victorieuses des gouvernements et la réalité de ce qu'ils font.

Un autre impôt transversal et régional est sur le point d'aboutir : la taxe sur les transactions internationales. Peut-il être cumulable avec l'impôt progressif sur le capital ?

Les taxes sur les transactions financières peuvent jouer un rôle utile, comme celles sur la pollution (taxe carbone). Mais elles ne permettent pas de répartir la charge fiscale suivant le niveau de fortune. C'est le même problème de ciblage qu'avec l'inflation.

Recueilli par **CÉCILE DAUMAS,**
FLORENT LATRIVE
et **CHRISTIAN LOSSON**

(1) r = taux de rendement du capital et g = taux de croissance.



«Libération» retrace les parcours fictifs, mais réalistes, de deux lignées. L'une est dotée d'un héritage, l'autre non.

Famille A, petit pécule devenu grand

Jean-Marc, 66 ans, fait partie des baby-boomers. Elève brillant, issu d'une famille ouvrière, il réussit le concours de Polytechnique. A cette époque, le recrutement des grandes écoles se faisait beaucoup plus dans les milieux populaires. Très vite, il décroche un emploi d'ingénieur à Berliet, spécialiste du poids lourd. Maurice, son père, né au lendemain de la Grande Guerre, l'a vacciné contre la prodigalité, avant de lui transmettre à son décès en 1993, et en le partageant avec ses trois sœurs, un pavillon financé avec des prêts sociaux distribués à l'époque. L'héritage est modeste (20 000 euros chacun). Jean-Marc n'avait pas attendu de toucher ce petit pécule pour acheter, dès 1975, avec son épouse Malika, professeure agrégée de physique, son premier logement.

Celui-ci est revendu dix ans plus tard, ce qui leur permet de viser, grâce à cet apport, un très bel appartement haussmanien (170 m²), dans le quartier huppé des Cordeliers, à Lyon. Payé à l'époque 233 000 euros, il en vaut près de 700 000. L'envol des prix de l'immobilier a propulsé son bien à trois fois sa valeur d'achat et plus de dix fois sa mise d'origine. L'appartement, remboursé dès 2000, donne de l'air au couple, qui décide l'achat d'une résidence de vacances. Bingo. La maison, sans luxe excessif, donnant sur la plage, au Bourg-de-Batz (Loire-Atlantique), profite elle aussi de l'ascenseur des prix, avec une prime pour les biens rares, ceux en bordure de côte. Elle vient d'être évaluée 500 000 euros.

Deux fois et demi le prix d'achat ! A l'affût des dispositifs fiscaux malins, ils ont opté pour un démembrement de propriété, en faveur de Justin, né en 1980, et Marine, née un an après. Ils conservent ainsi l'usage de la maison, en minuant les droits de donation.

Puis, ils font à chacun de leurs enfants une donation de 50 000 euros. Elle permet à Justin, kiné, et Marine, ingénieure, d'acheter chacun en 2005, à Lyon, dès leurs études achevées, un petit appartement. L'employeur de Jean-Marc, RVI (qui a repris Berliet), touché par la crise dans l'automobile, dégraisse dans les rangs de son haut encadrement. Jean-Marc négocie un départ à l'amiable en 2010 (il a 63 ans) et empoche des dizaines de milliers d'euros. A présent à la retraite, le couple, rattrapé par l'ISF (dû à partir de 1,3 million d'euros de capital), a décidé en 2011, de faire une nouvelle donation (200 000 euros chacun, dont 100 000 euros défiscalisés). Ils ont puisé pour cela dans leur PEA (plan d'épargne en actions), ouvert dès 1992, date de la création du produit.

Justin, 33 ans aujourd'hui et Marine, 32 ans, installés tous les deux à Paris, se frottent les mains. Grâce à la donation, et à la vente de leur appartement lyonnais, ils vont prendre pied tous deux sur le marché immobilier parisien : une opportunité interdite à beaucoup de leurs camarades de promotion.

CATHERINE MAUSSION

Sources : Insee, Cesium, Institut de l'épargne financière, Orpi.

Famille B, système D et Livret A

Jacques, 63 ans, a grandi, avec ses deux sœurs, dans un logement social de 3 pièces du III^e arrondissement de Lyon, loué 7 euros (en équivalent des francs en 1950) par mois par ses parents. A sa naissance, son père, cantonnier, et sa mère, femme de ménage, ont des revenus cumulés modestes équivalant à 823 euros net annuels, soit 69 euros net mensuels. Après un CAP de mécanicien, il intègre en 1967 l'usine Berliet comme ouvrier, pour un salaire de 1 569 euros net annuel. Il y fait toute sa carrière, jusqu'en 2010 : il gagne alors 19 482 euros net annuels (1 623 euros net mensuels).

En 1981, il épouse Marie, sans emploi. Ils envisagent ensuite de demander une petite aide financière à leurs familles pour acheter un appartement à Lyon. Mais, les parents de Jacques ne possèdent pas de capital et ceux de Marie n'ont que peu d'économies, sur un livret d'épargne populaire, en cas de coup dur.

Sans donations, ni perspectives d'héritage, Jacques et Marie restent locataires toute leur vie. Ils élèvent leurs deux enfants, Hervé et Benoît, nés en 1985 et 1986, dans un appartement de 70 mètres carrés du IX^e arrondissement de Lyon qu'ils louent aujourd'hui 810 euros par mois. Dès leur naissance, ils ouvrent deux Livret A à leurs noms, et y versent jusqu'à leurs 18 ans, 50 euros par mois. A leur majorité, Hervé et Benoît disposent d'environ 15 000 euros chacun, utilisés pour financer leurs études. Aujourd'hui, Jacques et Marie ne vivent qu'avec

une petite pension retraite de 1 400 euros et ne peuvent plus rien donner à leurs enfants. Pour leurs vieux jours, ils contractent une assurance-vie qui leur rapportera près de 10 000 euros en 2015, après avoir versé tous les mois 100 euros pendant huit ans.

Hervé a obtenu un BTS en informatique. A 28 ans, il vient d'être embauché en CDI comme technicien par le groupe Ortel Mobile, à Paris, pour un salaire brut de 25 000 euros par an. Célibataire, il a voulu, cette année, acheter un studio de 21 m² dans le quartier Saint-Blaise, dans le XX^e arrondissement de Paris, proposé à 160 000 euros. Mais, faute d'apport, il lui aurait fallu obtenir un prêt de 170 000 euros. Or, même sur vingt ans, des mensualités d'au moins 1 000 euros au taux actuel sont inenvisageables, vu son revenu. Il vient d'ouvrir un livret de développement durable pour se constituer un apport tout en gardant ses liquidités disponibles.

Son frère Benoît a choisi la campagne. Devenu professeur de français, il travaille au lycée de Saint-Affrique dans l'Aveyron. Avec sa compagne, Marta, professeure, il a acheté un appartement de 60 m² pour 78 500 euros. Leur salaire brut mensuel cumulé de 4 241 euros et la sécurité de leur emploi leur ont permis d'obtenir un prêt bancaire de 79 000 euros avec des mensualités de 773 euros sur dix ans.

AMANDINE CAILHOL

Sources : Insee, Grand Lyon habitat, seloger.com, servicepublic.fr.